

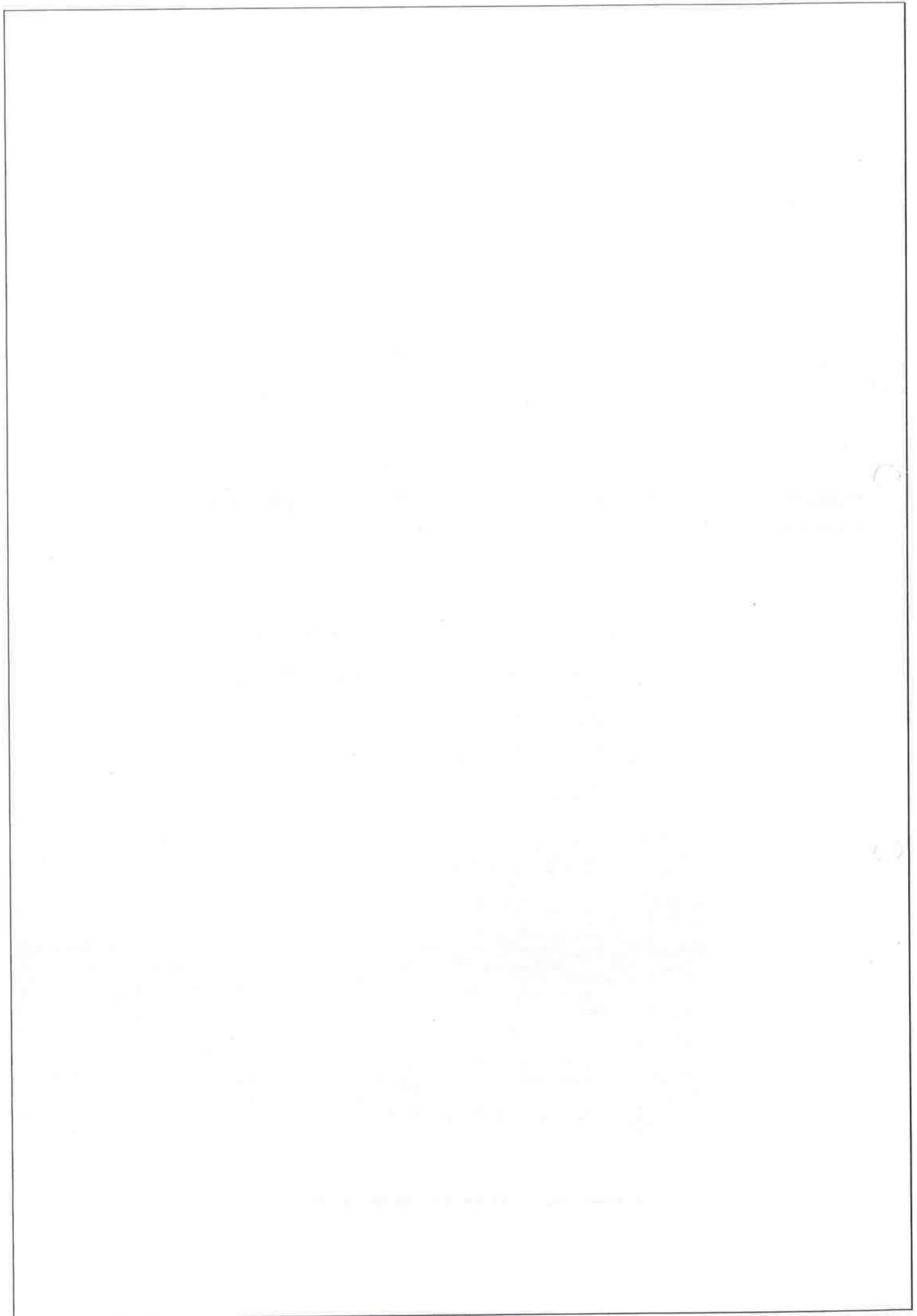


COMMUNE DE NOREAZ

BULLETIN D'INFORMATION



No 1 - MAI 2019



Administration

Secrétaire : Mme Anick Pouget

<p>Secrétariat - Service des habitants Agence AVS</p> <p> 026 470 23 19  026 470 23 31  commune@noreaz.ch  habitant@noreaz.ch  location@noreaz.ch</p>	<p>lundi 13.30 - 16.00 h. mardi 17.30 - 19.00 h. jeudi 09.00 - 11.30 h.</p> <p>ou sur RDV</p>
---	---

Caissière : Mme Nicole Rossier

<p>Caisse communale</p> <p> 026 470 91 45  026 470 23 31  bourse@noreaz.ch</p>	<p>RDV sur appel</p>
--	-----------------------------



www.noreaz.ch

Fermeture d'été

Durant la période estivale, nos bureaux seront fermés :

Du lundi 29 juillet 2019 jusqu'au mardi 27 août 2019 (y compris)

Déchetterie

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 16h00 -> jusqu'au 30 novembre 2019

Editorial

Chères villageoises et chers villageois, je suis heureux de vous apporter le message des autorités communales en cette période printanière propice à la réflexion. J'espère que vous y trouverez toujours un cadre de vie agréable.

La commune de Noréaz poursuit son évolution de manière harmonieuse. Au niveau politique, je suis fier du résultat positif pour la fusion et je me réjouis de ce changement bénéfique pour nous tous.

En parlant fusion, la commune de « Prez » aura également besoin de vous. Toute personne intéressée et motivée à s'engager pour notre village est donc invitée à se présenter pour le conseil général. Réfléchissez-y déjà en attendant la séance d'information plus détaillée qui aura lieu à Prez-vers-Noréaz le lundi 24 juin 2019.

Depuis le début de mon mandat en tant que Syndic, je suis satisfait d'avoir réussi à mener à bien certains investissements tels que le chemin pour le terrain de foot, le pont de la Sonnaz, la place de parc à côté de l'église avec son bac de rétention, la pose d'un pont sur le Palon, la modification et amélioration de la sécurité de notre système informatique. Je vous remercie pour votre patience sur certains travaux qui ont pris plus de temps à être réalisés que vous l'auriez souhaité.

La vie à Noréaz ne se limite pas seulement aux exigences structurelles et à un territoire. Elle est avant tout une commune en plein essor où il se passe souvent quelque chose. Il convient dès lors de poursuivre à cultiver une forme d'esprit villageois, qui peut être maintenu notamment grâce aux multiples sociétés locales qui n'ont de cesse d'animer notre village afin de permettre à tout un chacun de créer rapidement des liens sociaux dans nos lieux de vie et de se divertir. Un exemple un peu plus loin, avec notre Chœur mixte qui fêtera ses 60 ans. J'en profite pour vous rappeler que les sociétés ne sont pas concernées par la fusion. Elles garderont leur identité. Il appartient donc à la population, dont vous êtes partie intégrante, de maintenir cette atmosphère propice à une vie agréable, participative et que cela soit pour vous au fil des jours une source d'épanouissement.

Je tiens d'ores et déjà à présenter mes plus profonds remerciements à toutes les personnes qui œuvrent dans les diverses commissions pour le travail accompli durant toutes ces années. Sans oublier mes collègues de conseil, les employés de l'administration et tout le personnel qui œuvre journalièrement au bon déroulement de l'évolution de notre commune.

Au plaisir de vous retrouver le 23 mai pour notre assemblée de printemps,

Sébastien Chenaux, Syndic



COMMUNE DE NOREAZ

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Noréaz sont convoqués en

ASSEMBLEE COMMUNALE

Le jeudi 23 mai 2019, à 20h15
à la maison communale

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 janvier 2019
Ce procès-verbal ne sera pas lu, mais il peut être consulté auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture, ou sur www.noreaz.ch
2. Comptes 2018
 - a) présentation des comptes
 - de fonctionnement
 - d'investissement
 - b) rapport de l'organe de révision et de la commission financière
 - c) approbation
3. Investissements 2019
4. Nomination d'un nouvel organe de révision
5. Divers

Le Conseil communal

Mai 2019

Informations communales

Noréaz en quelques chiffres pour 2018

Habitants au 31.12.2018 : 707 personnes
Nouveaux arrivants : 54 personnes
Départs : 32 personnes

Total des naissances : 9 bébés

Duran Thomas
Berger Valentin
Boschung Fantin
Bulici Olis
Schwaller Timéo
Ramseier Even



Arrivée dans notre commune

Les personnes nouvellement établies dans la commune doivent s'annoncer auprès de l'administration communale dans les 14 jours suivant leur arrivée.

A cette occasion, elles devront remettre les documents suivants :

- Un acte d'origine pour les personnes de nationalité suisse de plus de 18 ans
- Le certificat de famille
- Une autorisation de séjour pour les ressortissants étrangers
- Une copie du certificat de caisse-maladie
- Une copie de l'assurance du mobilier contre l'incendie
- Votre certificat AVS (copie)

Tout changement de domicile, au sein même de la commune, doit également être communiqué dans les 14 jours.

Cartes d'identité et passeports

Nous vous rappelons que les cartes d'identité, ainsi que les passeports, ne se font plus auprès de l'administration communale, mais directement au centre de biométrie à Granges-Paccot. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de gagner du temps, l'attente y est parfois longue.

Centre de biométrie, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot,
Tél. 026/305.15.20

Lors de la commande d'un document d'identité, il est impératif d'amener l'ancienne pièce d'identité afin de procéder à son annulation.

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse : commune@noreaz.ch
Prérequis : avoir 18 ans et être Suisse. Une rémunération est versée aux participants.

Abonnement CFF

Vous avez la possibilité de bénéficier de cartes journalières CFF, au tarif de Chf. 35,00 selon un partenariat entre les communes de Prez-vers-Noréaz, Corserey et Noréaz. Les billets sont centralisés et directement distribués par la commune de **Prez-vers-Noréaz** pour les habitants des 3 communes. Les habitants d'autres communes peuvent également en profiter mais au tarif de Fr. 45,00

Vous avez également la possibilité de consulter le site www.carte-journaliere.ch afin de savoir quelles communes disposent encore de billets disponibles. Il s'agit d'un système de réservation de carte journalière, par internet, en service dans plus de 350 communes.

Accueil extrascolaire « Le p'tit paradis »

« Le p'tit paradis », accueil extrascolaire (AES) des communes de Corserey, Noréaz, Ponthaux et Prez-vers-Noréaz est à votre disposition pour une solution de garde.

Les plages bleues sont ouvertes si un minimum de 3 enfants sont inscrits à des fréquentations régulières. Comme les horaires des classes des 1H et 2H sont différents des classes primaires (matinées ou après-midis de congés), nous désirons vous rendre attentif au fait que peu d'enfants sont concernés, il est alors plus difficile d'avoir 3 familles qui ont besoin de l'AES sur une même plage horaire (matinée ou après-midi).

Les inscriptions 2019-2020 sont en cours. Si vous êtes intéressés, contactez-nous rapidement, pour préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Mme Johanne Fornt Arrigo, responsable de l'AES
079/391.31.27 ou aes@noreaz.ch

Mme Séverine Egger, conseillère communale Noréaz
079/391.64.06 ou severine.egger@noreaz.ch

Plages ouvertes année scolaire 2018-2019

Tranches horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant l'école dès 6h45					
Matinée	Fermé				Fermé
Midi avec repas			Fermé		
Après-midi			Fermé		
Après l'école jusqu'à 18h30			Fermé		

Aux propriétaires de chiens

Quelques recommandations utiles

Les raisons de posséder un chien sont diverses. Mais, afin que sa compagnie reste toujours un plaisir et soit tolérée par autrui, il est nécessaire de respecter certaines règles. Pour tout ami des chiens, tenir compte des gens « sans chien », des voisins et des passants - à la ville ou à la campagne - doit aller de soi.

La garde d'un chien occasionne, immanquablement, quelques inconvénients inhérents, notamment, à la nature et au comportement de cet animal familier : souiller, mordre, aboyer, sauter sur des gens et mettre en danger les cyclistes ou les joggers. Dans la plupart des cas, cela découle aussi du comportement du propriétaire du chien. Un aide-mémoire, édité par l'Etat de Fribourg, rappelle leurs obligations aux propriétaires de chiens et dispense quelques conseils utiles. Des distributeurs de sachets à crottes se trouvent à divers endroits stratégiques du village. Il suffit de les utiliser, puis de glisser le sachet plein et fermé dans une poubelle publique. En forêt, par contre, il vaut mieux laisser la nature faire son travail, plutôt que mettre la crotte dans un sachet et jeter ensuite celui-ci dans les taillis ou dans les prés.

Nous espérons pouvoir compter sur la collaboration des détenteurs de chien pour que tous nos amis canidés soient appréciés par l'ensemble de la population.

Utilisation des tondeuses à gazon

Nous vous rappelons que l'emploi, à l'extérieur, de tondeuses à gazon ou autres machines à moteur, est autorisé :

- Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 20h (sauf les jours fériés)
- Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Les machines agricoles ne sont pas visées par cet article.

Service de repas à domicile

Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Préparés par le « Home de Cottens », ces repas chauds sont appropriés à votre âge et à vos besoins :

- ✓ prix du repas livré à domicile : Chf. 12.50 tout compris
- ✓ livraison : toute l'année, excepté week-end et jours de fête

Inscriptions et renseignements : Jacqueline Macherel -> 026/470.28.24

Depuis peu, suivez-nous sur Facebook !

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h–18h
mercredi 15h–19h30
samedi 9h–12h
vacances scolaires : mercredi et
samedi uniquement

Quoi ?

- plus de 22'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres



Grainothèque

Semences de fleurs, de fruits et de légumes... à partager :

Prendre, déposer ou échanger librement les graines qui vous plaisent...

*Proposée par le groupe E'CO – groupe de jeunes du CO actifs pour la protection de
l'environnement*

Large Vision

Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture



Et... pour s'arrêter un instant, un petit coin " **Pause-café** "!



A VOS AGENDAS ...

**Tu as entre 8 et 13 ans.
Tu aimes... questionner, réfléchir, débattre, écouter,
apprendre, argumenter, t'émerveiller...**

L'atelier PHILO C'EST POUR TOI !

Où ? A la Bibliothèque régionale d'Avry
Quand ? Le dernier mercredi de chaque
mois de 14h à 15h
Comment ? Prochaines rencontres 29 mai –
26 juin 2019
Sans inscription et gratuit

*Animé par Madame Eve Jones, sur des thèmes comme
la vie – le courage – le bonheur – la peur – l'injustice...*

Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h**
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus
petits accompagnés d'un adulte

Né pour lire

Chaque **3^{ème} mercredi** du mois
de **10h à 11h**
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans
avec leurs parents

Pour plus d'infos...

026/470.21.42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran

Plage de vie

Un instant avec le chœur mixte St-Jacques



Rétrospective « De 1958 à nos jours »

Noréaz, poursuivait tranquillement sa marche dans le 20ème siècle qui a tant évolué. La vie paisible déroulait son ruban d'activité, entre les 2 principales, à savoir : la paysannerie et le monde ouvrier. Une auberge, le boulanger, le laitier, le jardinier, un ébéniste, un entrepreneur, le facteur et au combien important pour le chant, l'instituteur qui en plus d'enseigner, avait (l'obligation) de diriger la chorale. Pour ce qui était du sport, principalement le football, le vicaire s'en chargeait avec des joueurs chevronnés.

Mais les outils manquaient d'espace, la chapelle ne pouvait pas contenir tous les convaincus de l'art choral. Remplis de ferveur et de courage, des bénévoles ont uni leur force en organisant des kermesses avec les autorités communales. Une fois l'argent récolté, ces mêmes acteurs ont fourni tout leur savoir-faire pour ériger un édifice accueillant et très apprécié encore de nos jours. **1957**, date de la première pierre de l'église dédiée à St-Jacques, patron de notre village. **1958**, celle de la constitution du chœur mixte baptisé du même nom. Le chapitre du chœur de la Gaité s'est fermé permettant d'ouvrir celui du chœur mixte ST-JACQUES. Ainsi, au fil des ans, tous les événements importants de la vie villageoise se sont succédés, animés d'une même voix par les accros du chant.

Les membres du chœur mixte ont pu ainsi parcourir la destinée d'une société bien vivante et active. Participations à des sorties mémorables, des concerts émouvants comme celui de 1993 avec La Chanson Fribourgeoise de Lausanne, à cette époque, il y avait pas moins de 65 membres... que voulez-vous ! Emmenés par la Fée Marie-José et charmés par le choix de son répertoire, les jeunes étaient fascinés par tant de succès, merci pour ces merveilleux instants.

Le temps passe..... *et* !!!

Et aujourd'hui

« *Un somptueux anniversaire* »



L'envie d'aventure inédite pour ces choristes a germé sous l'impulsion de Véronique Meylan Rossier, nouvelle Directrice. Un concert du répertoire classique va être donné **les 5 et 12 octobre 2019 en l'église de Noréaz**. Au programme : Missa brevis in B, Sancti Joannis de Deo, de Joseph Haydn avec orchestre et solistes ainsi que quelques pièces de circonstance. Le lendemain, le chœur mixte organise son 60^e anniversaire en proposant la messe de Joseph Haydn, suivi d'un apéritif et du banquet officiel.

Un projet de cette envergure nécessite un ensemble de chanteuses et chanteurs conséquent. Les chœurs St-Jacques de Noréaz et St-André d'Onnens s'unissent pour lui donner vie ; accompagnés de renforts externes, tels que des choristes de Noréaz et de Prez. Ensemble, ils pourront donner vie à ce rêve qui devient, par magie, réalité. Une première pierre a déjà été posée par un magnifique souper de soutien qui a accueilli une belle participation.

Merci de poursuivre et de fêter avec nous cet heureux événement !

Texte et Photo : Philippe Guisolan

À VOUS ...

...jeunes contribuables

Vous venez de débiter une activité pour laquelle un salaire vous est versé. Pensez à vous annoncer auprès de la caisse communale afin que des acomptes d'impôts vous soient facturés. Vous aurez ainsi la possibilité de payer vos impôts au fil des mois et cela vous évitera de devoir les régler en une fois, dans un délai de 30 jours, lors de la réception du décompte final.

...propriétaires

Conformément à la loi du 16 novembre 2009 modifiant la loi sur le contrôle des habitants, nous vous informons que les propriétaires sont tenus d'informer le secrétariat communal des locataires qui arrivent ou qui quittent leur logement.

helvetia.ch/fribourg

**Près de
chez vous.
Compétence.**



**A votre
service.**

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse



Ludovic Paratte
Conseiller Clients

Agence générale Fribourg
T 058 280 71 11, M 079 572 35 50
ludovic.paratte@helvetia.ch

Privé
Au Pré des Ponts 13
1757 Noréaz

Informations et divers

Transport de personnes à mobilité réduite

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

- La Fondation PassePartout au 026/422.56.20, le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.
- La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026/347.39.40

Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact 026/321.18.54 ou par courriel à l'adresse : info@caritas-fr.ch

Service d'aide et de soins à domicile

Nous vous rappelons, qu'en cas de besoin, vous pouvez joindre ce service à l'adresse suivante :

Route d'Onnens 3
1740 Neyruz
026/425.55.25

antenne5@santesarine.ch

Horaire du lundi au vendredi:

de 07h30 à 11h30
de 14h00 à 17h00

Numéros d'Urgence

Pour la Sarine	026/304 21 36
Pharmacie de garde	026/304 21 40
Urgences sanitaire	144

Aides pour les familles avec enfants

Les enfants n'apportent pas que de la vie dans la famille et du bonheur à leurs parents, mais ils coûtent également. Lorsque le revenu est trop faible, l'argent ne suffit que pour les dépenses de base.

C'est pourquoi la fondation «Das Lebenmeistern» (maîtriser la vie) veut soutenir des familles suisses avec 3 enfants ou plus par ex. avec Chf. 100.00 par enfant et par mois. La condition fixée par la fondation pour bénéficier de cette aide est d'avoir un revenu annuel imposable inférieur à Chf. 60'000.00 (voir chiffre 4.910 de l'avis de taxation) pour une famille avec 3 enfants. Pour une famille avec 4 enfants, la limite est augmentée à Chf. 65'000.00 respectivement Chf. 70'000.00 pour une famille avec 5 enfants.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de ce soutien, vous pouvez nous demander le formulaire et l'envoyez à l'adresse suivante :

Das Leben meistern
Industriestrasse 10a
3185 Schmitten
FAX 026/496.12.40

Mail: daslebenmeistern@bluewin.ch

La fondation vous envoie également le formulaire de subvention sur demande écrite.



Quel est votre prochain objectif? Protéger ceux que vous aimez.

Dans le domaine de l'assurance vie aussi, nous avons la solution qui vous convient.

Cédric Gulsolan, conseiller en assurances avec brevet fédéral, Norkaz, T 026 347 33 10, cedric.gulsolan@mobilis.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Chamblin

Rue du Centre 14, Vilar-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobilis.ch

mobilis.ch

La Mobilis

Permis de construire – application FRIAC

Le canton va mettre en place dans le courant de l'année l'application FRIAC (Fribourg - Autorisation de construire) qui permettra une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire préalables, ordinaires et simplifiées. Cette application est déjà utilisée dans certaines communes du canton qui l'ont testée durant les derniers mois.

Jusqu'à aujourd'hui, ces demandes de permis de construire étaient remplies sur des formulaires et au minimum 5 dossiers papier devaient être fournis à l'administration communale. Avec FRIAC, tous les dossiers devront être déposés puis traités de manière électronique et tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, géomètres, communes, services cantonaux et préfectures utiliseront la nouvelle application. Ce qui permettra notamment d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité ou encore de renforcer la transparence et la traçabilité des processus.

FRIAC permettra également aux requérants et mandataires de suivre l'avancée du dossier en temps réel par une consultation en ligne et de recevoir des notifications par messagerie électronique. Les dossiers seront traités sur cette application jusqu'à l'obtention du permis d'occuper.

Pour déposer un permis de construire, les requérants et les mandataires passeront par la page www.fr.ch/friac. Ils devront créer un compte et remplir un questionnaire en ligne. Il n'y aura plus de délai postal et le dossier pourra ensuite être traité en parallèle par tous les services concernés. Les demandes ordinaires seront toujours traitées par les préfectures et les demandes simplifiées par les communes.

Une helpline et une foire aux questions sont mis en place par le canton en tant que dispositif d'aide. Un soutien de la commune, subsidiairement du SeCA, peut aussi être demandé. Y compris pour la saisie du dossier, pour ceux qui n'ont pas les connaissances ou le matériel nécessaire. Mais ces derniers services sont soumis à émoluments.

A noter que le papier ne disparaîtra pas complètement, du moins pas encore. Car la reconnaissance juridique des signatures électroniques n'a pas encore été obtenue. D'ici là, quelques dossiers en version papier et signés seront encore nécessaires.

Ce changement devrait entrer en vigueur normalement à partir de juin 2019. Mais pendant un délai de 1 à 2 mois, les dossiers papier seront encore acceptés.

Révision du plan d'aménagement local

Le travail de révision du plan d'aménagement (PAL), impliquant la commission d'urbanisme, le conseil communal et le bureau d'urbanisme touche à sa fin et le dossier sera déposé à l'enquête publique le 21 juin 2019.

Le dossier de révision comprend les différentes planifications, les options du nouveau plan d'affectation des zones (PAZ), le nouveau règlement communal d'urbanisme (RCU), ainsi que le rapport explicatif de conformité.

Le conseil communal a le plaisir de vous inviter à une séance d'information publique durant laquelle le bureau d'urbanisme présentera le travail effectué et vous renseignera sur les options retenues.

Cette rencontre se déroulera le **jeudi 13 juin 2019 à 20h00** au complexe communal de Noréaz.

Le conseil communal se réjouit de vous rencontrer nombreux à cette occasion.



L'ancienne cabine téléphonique reprend vie

Echange de livres et jouets

Notre ancienne cabine téléphonique s'ouvre à votre service, sur le principe d'une boîte à livres.

La boîte à livres mode d'emploi : Échangez vos lectures

Je dépose un livre...

Vous avez lu un livre : roman, documentaire, BD, livre d'image, vous l'avez aimé, il est en bon état, déposez le dans la cabine.

Je prends un livre...

Servez-vous c'est gratuit, ce livre vous attend.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le respect et le partage, prenez en soin.

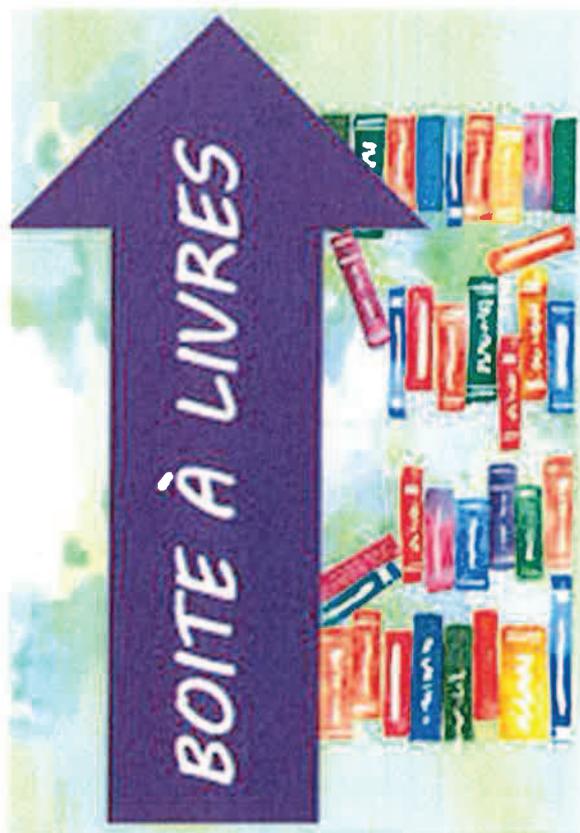
Attention n'utilisez pas cet espace pour soulager vos étagères ou votre galetas. Ce n'est pas un débarras, n'y déposez pas de cartons ou des sacs remplis.

Pour les jeux et jouets c'est le même principe...

Nous espérons que la cabine prenne vie au gré de vos allées et venues.

Pour inaugurer ce lieu, nous serons sur place samedi 25 mai de 10h30 à 11h30.
On compte sur vous !

Personne de contact : Isabelle Staub Barbey 079/221.01.23



- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni où demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHES – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, effectue les soins de confort, l'emmène en promenade. Interventions régulières ou occasionnelles, une ou plusieurs fois par semaine. Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursé par les PC. Trois heures minimum.

Le Repas accompagné pour les personnes à domicile

Un service d'aide au repas pour que la personne âgée et/ ou malade qui reste à domicile puisse se nourrir correctement. Le repas accompagné est un moment convivial entre une auxiliaire de santé CRS et la personne âgée qu'elle soutient : évaluation des besoins, établissement d'un menu adapté, soutien pour les courses, préparation et partage du repas, aide à la prise alimentaire, contrôle des réserves, signalement en cas de problèmes.

Nouveau !

3h gratuites pour les nouveaux clients

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Des cours pour les proches aidants

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur des thématiques telles que la mobilisation, les démences, l'hygiène de base, la fin de vie, etc,

Prix : CHF 50.- / personne

Offre proches aidants : Relève gratuite à domicile pendant le cours

Renseignements :

du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79

ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
1	ACTIF	7'569'582.93	12'186'394.30	11'381'317.39	8'374'659.84
10	DISPONIBILITES	95'831.10	6'040'458.25	5'710'564.32	425'725.03
100.0	Caisse	869.05	5'491.90	5'091.15	1'269.80
101.0	CCP, No 17-4403-4	8'045.10	2'581'920.90	2'446'164.37	143'801.63
102.6	BCF, c/c no 30 01 127.500-03	75'454.05	3'414'115.45	3'229'262.30	260'307.20
102.8	BCF, no 30 01 318.378-01 loyers immeuble	11'462.90	36'930.00	30'046.50	20'346.40
11	AVOIRS	683'487.73	4'855'994.85	5'125'285.37	414'197.21
111.0	Compte-courant ~ETAT~	-35'384.34	573'957.85	760'583.45	-222'009.94
115.0	Débiteurs impôts arriérés			1'044.80	-1'044.80
115.01	Débiteurs divers	201'526.05	871'909.65	868'182.40	205'253.30
115.13	Débiteurs impôts 2013	7'272.30	-195.70	7'272.30	-195.70
115.14	Débiteurs impôts 2014	20'874.90	-197.25	20'856.25	-178.60
115.15	Débiteurs impôts 2015	27'409.55		19'338.20	8'071.35
115.16	Débiteurs impôts 2016	143'151.15	198'709.25	291'856.55	50'003.85
115.17	Débiteurs impôts 2017	318'638.12	1'498'942.05	1'792'050.12	25'530.05
115.18	Débiteurs impôts 2018		1'712'869.00	1'364'101.30	348'767.70
12	PLACEMENTS	4'538'453.15	69.70	48'913.40	4'489'609.45
120.02	BCF, 30 01 141.969-09 cpte épargne	41'597.65	20.80		41'618.45
120.05	BCF, 30 01 129.825-08 cpte épargne	74'099.20	37.05		74'136.25
120.08	BCF, 30 01 138.762-05 cpte épargne	23'689.30	11.85		23'701.15
123.1	Terrains à bâtir	810'153.60			810'153.60
124.0	Immeuble centre du village	3'588'913.40		48'913.40	3'540'000.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES	9'584.85	76'751.75	17'515.50	68'821.10
139.0	Actif transitoire	9'584.85	74'964.05	15'727.80	68'821.10
139.3	Compte d'attente		1'787.70	1'787.70	
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'224'632.10	1'213'119.75	479'038.80	2'958'713.05
140.0	Terrains à bâtir	1.00	182'500.00	182'500.00	1.00
140.3	PAL plan d'aménagement local	80'977.85		80'976.85	1.00
141.0	Routes	688'154.90	852'645.20	63'800.10	1'477'000.00
141.1	Installations ~eau potable~	67'665.40	96'534.20		164'199.60
141.2	Installations ~eaux usées~	167'504.45			167'504.45
141.4	Déchetterie : aménagement de la place	1.00	4'728.05	4'728.05	1.00
141.5	Cimetière	1.00			1.00
141.6	Endiguements des eaux	1.00			1.00
143.2	Bâtiments scolaires	1.00			1.00
143.3	Maison communale ~protection civile~	454'333.30	50'086.65	104'419.95	400'000.00
143.4	Eglise	310'781.15		10'781.15	300'000.00
143.5	Bâtiments	455'207.05		5'207.05	450'000.00
146.0	Mobilier	1.00			1.00
146.01	Installation informatique		26'625.65	26'625.65	
146.1	Déchetterie : containers et place	1.00			1.00
146.2	Véhicules	1.00			1.00
15	PRETS & PARTICIPATIONS PERMANENTES	17'594.00			17'594.00
155.0	Déchetterie : usine incinération	17'594.00			17'594.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
2	PASSIF	-7'569'582.93	3'440'595.08	4'245'671.99	-8'374'659.84
20	DETTES A COURT TERME	-146'716.20	2'960'128.08	3'021'175.34	-207'763.46
200.10	Créancier AVS CCFR		51'742.70	51'742.70	
200.11	Créancier LAA SUVA		13'586.85	12'532.30	1'054.55
200.12	Créancier IDJ Mobilière		15'600.75	15'600.75	
200.13	Créancier LPP CIEPP		22'282.40	22'282.40	
200.3	Dépôt - ~location~ bâtiments communaux	-600.00	1'900.00	2'200.00	-900.00
200.4	Salaires à payer		328'706.80	328'706.80	
200.5	Créanciers	-137'345.40	2'523'547.78	2'585'377.59	-199'175.21
200.6	TVA due	-2'560.80	2'560.80	2'032.80	-2'032.80
201.0	Dépôt - ~clés~ bâtiments communaux	-6'210.00	200.00	700.00	-6'710.00
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	-3'268'800.00	136'300.00	845'000.00	-3'977'500.00
221.04	BCF, 30 01 258.919-05 bâtiment communal	-546'400.00	38'400.00		-508'000.00
221.06	BCF crédit à long terme sur immeuble 30 01 298.397-03	-200'000.00			-200'000.00
221.07	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 298.460-09	-1'593'000.00	46'000.00		-1'547'000.00
221.08	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 328.890-07	-300'000.00			-300'000.00
221.09	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 127.500-03	-370'400.00	39'900.00		-330'500.00
221.10	BCF crédit long terme 30 01 405.624-02	-259'000.00	12'000.00		-247'000.00
221.11	BCF crédit long terme 30 01 502.202-02			680'000.00	-680'000.00
221.12	BCF crédit long terme 30 01 502.203-00			165'000.00	-165'000.00
24	PROVISIONS	-130'000.00			-130'000.00
240.0	Provision ~perte sur débiteurs~	-130'000.00			-130'000.00
25	PASSIFS TRANSITOIRES	-344'167.00	344'167.00	294'967.20	-294'967.20
259.0	Passifs transitoires	-344'167.00	344'167.00	294'967.20	-294'967.20
28	RESERVES	-1'863'252.87		81'395.96	-1'944'648.83
280.1	Réserve ~adduction d'eau~	-448'114.32		61'739.96	-509'854.28
280.2	Réserve ~épuration des eaux~	-400'076.90		19'656.00	-419'732.90
282.0	Réserve ~chapelle~	-8'581.80			-8'581.80
282.2	Réserve ~cercle-scolaire~	-27'308.35			-27'308.35
282.6	Réserve ~bâtiment et places de parc~	-690'000.00			-690'000.00
282.7	Réserve ~terrain et centre du village~	-208'325.80			-208'325.80
282.8	Réserve ~école enfantine~	-80'845.70			-80'845.70
29	FORTUNE	-1'816'646.86		3'133.49	-1'819'780.35
290.0	Fortune nette	-1'816'646.86			-1'816'646.86
290.1	Résultat			3'133.49	-3'133.49
Engagements hors bilan				31.12.2017	31.12.2018
Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du haut-lac français				261'269.00	241'769.00
Association Réseau santé Sarine				98'293.00	89'736.00
Fondation Saint-Martin				815'099.00	801'231.00
Association régionale à buts multiples des communes Ouest sarinoises				-	3'674.00

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	294'375.50	26'007.20	274'540.00	22'150.00	264'120.77	13'184.10
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	57'080.45	3'775.15	61'090.00	3'000.00	60'914.70	800.00
01.300.0	Traitement et jetons du Conseil communal	26'320.00		28'000.00		24'468.65	
01.300.1	Jetons et frais -Commission financiere-	512.00		500.00		340.00	
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	1'148.50		2'000.00		937.50	
01.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	6'244.80		5'090.00		3'887.35	
01.309.0	Frais formation profess. des Autorités			500.00			
01.317.0	Dédommagem. pour déplac.,représ.,vacations	16'221.90		15'000.00		23'767.00	
01.318.0	Frais de convocation	2'097.25		5'000.00		2'990.80	
01.318.2	Honoraires de révision	4'536.00		5'000.00		4'523.40	
01.435.0	Rembours. émoluments dûs par des tiers		1'200.00		1'000.00		800.00
01.436.0	Retenues sociales sur salaires		2'575.15		2'000.00		
02	ADMINISTRATION GENERALE	237'295.05	22'232.05	213'450.00	19'150.00	203'206.07	12'384.10
02.301.0	Traitement du personnel administratif	130'878.40		123'000.00		125'789.30	
02.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	20'422.25		26'750.00		19'859.05	
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	11'462.40		11'000.00		6'068.80	
02.310.0	Fournit. bureau, publications, annonces	2'778.10		4'000.00		1'656.20	
02.310.1	Achat matériel pr établi.-docum. officiels-	87.15		500.00		161.95	
02.310.2	Photocopies	4'853.30		2'000.00		4'751.65	
02.311.0	Achat machines et mobilier bureau	4'292.55		5'000.00		5'400.20	
02.315.0	Entretien machines et mobilier bureau	30'320.25		10'000.00		10'913.27	
02.317.0	Frais de réception et de délégations	3'985.60		9'000.00		2'633.60	
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	13'730.20		13'000.00		13'137.40	
02.318.1	Frais admin. téléphone, ports, ...	10'260.15		7'000.00		9'142.30	
02.318.2	Émoluments divers	3'764.70		1'500.00		907.35	
02.318.3	Honoraires					2'125.00	
02.318.5	Taxes cant. et ports -documents officiels-			200.00			
02.319.0	Cotisations aux associations	460.00		500.00		660.00	
02.431.0	Remboursement émoluments admin. divers				150.00		
02.431.1	Encaissement de tiers -docum. officiels-		1'590.00		1'000.00		935.00
02.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		1'654.25		1'000.00		7'489.60
02.436.1	Retenues sociales sur salaires		8'147.00		9'000.00		128.00
02.436.2	Part. aux cotisations caisse pension		5'731.20		5'000.00		
02.436.3	Produits divers (photocopies, biemer, ...)		3'059.20		1'000.00		3'647.50
02.439.0	Recettes publicitaires, bulletin communal		1'775.00		1'500.00		
02.490.0	Produits recettes diverses		275.40		500.00		184.00
0	ADMINISTRATION	268'368.30		252'390.00		250'936.67	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	875412.39	151'944.54	1'012'720.00	229'000.00	984'264.90	177'550.85
20	ECOLE ENFANTINE	42'279.60		49'700.00		49'167.85	
20.351.0	Participation dépenses cantonales	42'279.60		49'700.00		49'167.85	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	494'411.44	9'965.30	532'980.00	7'000.00	572'908.25	12'026.60
21.310.0	Fournitures scolaires (cercle-scol.Nz-Px)	1'950.25				6.50	
21.310.1	Fournitures scol. non-réparties (commune Nz)					570.25	
21.318.1	Frais de port et de téléphone	25.55				101.00	
21.318.2	Frais de téléphone et internet des classes	681.20				202.10	
21.318.3	Participation au cercle scolaire	67'571.09		90'740.00		123'907.45	
21.350.0	Participation CS Prez-Noréaz-Ponthaux					259.90	
21.351.0	Part. dépenses canton. classes primaires	189'622.35		200'440.00		194'503.05	
21.352.1	Part. école cu cycle d'orientation	234'561.00		241'800.00		253'358.00	
21.433.1	Part. des parents dép. cant. classes prim.		1'513.55		7'000.00		1'418.00
21.451.1	Rembours.Commune Ponthaux bus scolaire		8'451.75				10'608.60
218	Participation AES	16'204.30	3'000.00	25'000.00		24'084.00	2'800.00
218.318.0	Participation AES	16'204.30		25'000.00		24'084.00	
218.433.0	Taxes d'inscriptions AES		3'000.00				2'800.00
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	133'438.15	133'438.14	216'800.00	216'800.00	161'932.75	161'932.75
219.300.0	Traitement et jetons AES	1'16.00		1'500.00		1'015.00	
219.301.0	Traitement personnel			120'000.00		97'146.30	
219.303.0	Cotisations aux ass. soc., AVS,AFC.AC.GNA	78'582.40		37'000.00		13'499.25	
219.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	19'436.60				3'072.60	
219.310.0	Matériel, fournitures	2'847.30		7'000.00		3'269.60	
219.311.0	Achat machines et mobilier bureau			3'500.00			
219.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	485.55		1'500.00		760.90	
219.313.0	Frais repas, autres fournitures	23'012.00		35'000.00		30'552.80	
219.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments					155.40	
219.318.1	Frais administration téléphones, ports	1'093.85		3'200.00		4'667.85	
219.390.0	Imputations internes	7'589.05		7'600.00		7'589.05	
219.390.1	Imputation interne fournitures et photocopies	275.40		500.00		184.00	
219.433.0	Remboursement des parents AES		78'540.15		131'650.00		100'280.80
219.436.1	Retenues sur salaires		4'885.55		6'000.00		
219.436.2	Participation LPP		2'029.80		4'000.00		
219.451.0	Subv. cantonale AES élèves école enfantine		5'733.40				6'142.95
219.452.0	Remb. communes Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz		42'249.24		75'150.00		55'509.00
22	ECOLES SPECIALISEES	112'227.25		117'490.00		122'690.80	
22.351.01	Ecoles spécialisées	87'634.15		90'180.00		94'049.75	
22.351.02	Mesures pédago-thérapeutiques	4'277.10		4'370.00		4'803.10	
22.366.0	Contrib. cours spéc. logo-psychol.-psychom.	20'316.00		22'940.00		23'837.95	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	7'589.90		16'000.00	2'500.00	9'763.35	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23.351.0	Off. canton. pr la formation professionnelle		7'589.90		15'000.00		9'763.35
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études				1'000.00		
23.450.0	Subv. fédér. bourses d'apprent. et d'études					2'500.00	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE		69'261.75		54'750.00		43'717.90
29.300.0	Jetons et frais -Commission Scolaire-		2'348.00		4'000.00		
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie		37'224.00		26'950.00		20'389.60
29.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA		12'630.00		5'300.00		2'813.85
29.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance						1'122.00
29.312.0	Frais électricité, chauffage, eau		8'114.25		9'000.00		8'084.40
29.312.1	Frais d'infrastructure du chauffage		4'050.00		4'000.00		4'038.80
29.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie		116.15		500.00		
29.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments		4'719.45		4'000.00		7'220.80
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier		59.90		1'000.00		48.45
29.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances			814.30			791.50
29.436.1	Retenues sociales sur salaires			4'726.80		2'700.00	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION		723'467.85		783'720.00		806'714.05

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	54'971.75		54'380.00		58'841.00	
30	CULTURE	33'471.10		38'260.00		38'894.20	
30.351.0	Part. aux dépenses du conservatoire	2'122.10		23'430.00		24'675.30	
30.352.0	Particip. à la bibliothèque intercommunale	6'230.00		7'830.00		7'824.00	
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	6'020.00		7'000.00		6'394.90	
34	SPORT	20'117.00		13'620.00		19'302.40	
34.314.0	Assurance vestiaires	267.85		620.00		267.85	
34.318.0	Entretien vestiaire	4'065.45		3'000.00		3'347.20	
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3'300.00		5'000.00		800.00	
34.365.1	Entretien de la place de sport	12'483.70		5'000.00		14'887.35	
35	AUTRES LOISIRS	1'383.65		2'500.00		644.40	
35.365.0	Courses école, ski, vign.vélos, passep.-vac.			1'000.00		44.55	
35.365.1	Repas des aînés	1'383.65		1'500.00		599.85	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	54'971.75		54'380.00		58'841.00	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	205'882.75	3'048.80	217'570.00	3'000.00	241'436.60	2'530.40
40	HOPITAUX	5769.65		7'270.00		9'657.85	
40.351.0	Part. com. excédent dépens. hôpital cantonal	675.25		670.00		3'231.65	
40.352.0	Part. à l'association pour l'ambulance	5'094.40		6'600.00		6'426.20	
41	HOMES MEDICALISES	151'570.75		154'380.00		167'301.25	
41.351.0	Part. soins spéciaux établ. personnes âgées	97'887.35		105'460.00		114'285.85	
41.352.0	Codems	53'683.40		48'920.00		53'015.40	
44	SONS AMBULATOIRES	42'412.60		51'920.00		56'250.85	
44.352.1	Part. Réseau santé Sarine indemnités forfaitaires	19'292.00		22'420.00		25'553.10	
44.352.2	Part. aux frais de -PassePartout-	226.20		260.00		394.90	
44.352.4	Part. Réseau santé Sarine "aide et soins à domicile"	22'894.40		26'940.00		28'020.85	
44.365.0	Part. Croix Rouge financement du service			2'300.00		2'282.00	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	4'435.20		3'048.80		6'819.20	
46.351.0	Visites médic., soins dent., inform.sexuel.	3'851.15		3'000.00		6'069.10	
46.366.0	Subventions comm. aux parents, soins dent.	584.05				750.10	
46.433.0	Part. des parents aux soins dentaires			3'048.80		3'000.00	
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	1'694.55		1'000.00		1'407.45	
47.318.0	Frais d'analyse	1'694.55		1'000.00		1'407.45	
4	SANTE	202'833.95		214'570.00		238'906.20	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	302'942.50	18'812.20	353'720.00	10'000.00	375'744.80	3'456.00
50	AVS/APG/AI/AC	1'195.35	106.60	1'050.00		1'124.65	
50.301.0	Traitement de l'agent AVS	856.40		900.00		886.50	
50.303.0	Collis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	338.95		150.00		238.15	
50.436.0	Retenues sociales sur salaires		106.60				
54	STRUCTURES D'ACCUEIL A LA PETITE ENFANCE	50'289.55	4'104.00	54'120.00	10'000.00	69'760.75	3'456.00
54.352.0	Participation école matern. La Montgolfière	12'015.10		12'620.00		12'601.45	
54.365.0	Participation crèches & garderies d'enfants	37'324.45		40'000.00		54'442.10	
54.365.1	Subv. aux mamans de jour	950.00		1'500.00		2'717.20	
54.433.0	Remboursement des parents école maternelle		4'104.00		10'000.00		3'456.00
55	INVALIDITE	154'829.95		158'700.00		176'121.45	
55.351.0	Aide instit. spécialisées pers. handicapées.	154'829.95		158'700.00		176'121.45	
58	AIDE SOCIALE	96'627.65	14'601.60	139'850.00		128'737.95	
58.351.1	Part. avances s/contrib. d'entr. non remb.	3'507.30		4'020.00		3'287.35	
58.351.3	Part. fonds secours pr victimes d'infraction	1'163.60		1'250.00		1'261.50	
58.351.4	Contribution au fonds cantonal de l'emploi	9'780.00		11'090.00		11'815.00	
58.351.5	Part.cant.frais services sociaux spécialisés			5'090.00		5'090.00	
58.351.6	Aide sociale à la commune			1'000.00		1'019.90	
58.352.0	Part. au service social intercommunal	63'609.00		65'230.00		57'279.85	
58.352.1	Part.LASOC aide matériel,frais organisateur	13'510.60		47'540.00		44'486.20	
58.365.0	Part. aux aides familiales	5'057.15		4'630.00		4'498.15	
58.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances		14'601.60				
5	AFFAIRES SOCIALES	284'130.30		343'720.00		372'288.80	

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	123'458.85	6'452.40	119'990.00	110'968.90	600.00	
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	103'429.55	6'452.40	96'850.00	88'395.25	600.00	
62.312.0	Frais d'éclairage public	4'256.70		5'000.00	3'734.35		
62.313.0	Achat de marchandises	6'521.40		7'000.00	4'010.55		
62.313.1	Essence	231.45		500.00	226.95		
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	52'306.10		50'000.00	58'439.70		
62.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	33'603.65		25'000.00	10'950.55		
62.315.0	Entretien des véhicules et des machines	2'665.50		4'000.00	4'798.75		
62.316.0	Location machines	2'536.95		4'000.00	1'565.20		
62.318.1	Assurances véhicules	1'186.80		1'100.00	1'073.20		
62.319.0	Impôts s/véhicules	121.00		250.00	121.00		
62.390.0	Imputation interne -amortissement~						
62.436.0	Remboursement de tiers		6'452.40		3'475.00		600.00
64	TRAFIC FERROVIAIRE	4'088.00		4'010.00	4'132.00		
64.351.0	Part.au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	4'088.00		4'010.00	4'132.00		
65	TRAFIC REGIONAL	15'941.30		19'130.00	18'441.65		
65.318.0	Part. abonnements CFF comm.Prez-vers-Noréaz	1'967.30		1'500.00	2'022.65		
65.351.0	Participation pour le trafic régional	13'974.00		17'630.00	16'419.00		
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	117'006.45		119'990.00	110'368.90		

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	374'200.44	346'562.08	264'650.00	234'000.00	293'651.70	283'049.88
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	154'016.89	154'016.90	91'000.00	91'000.00	123'794.85	123'794.85
70.312.0	Achat d'eau	7'342.60		10'000.00		4'904.65	
70.312.1	Electricité, force motrice	1'132.60		13'000.00		12'143.25	
70.313.0	Achat de marchandises	1'770.15		7'000.00		1'105.00	
70.314.0	Entret. et rénovation des installations	78'756.34		35'000.00		43'901.99	
70.318.0	Ligne téléphonique -télé-alarme- 470 24 48	398.20		1'000.00			
70.380.3	Attribution à la réserve	64'617.00		25'000.00		61'739.96	
70.402.0	Produits des taxes de défense incendie		47'236.20		45'000.00		49'738.95
70.435.0	Vente d'eau		29'404.00		33'000.00		32'334.80
70.435.1	Vente eau de construction		2'200.00		1'000.00		1'300.00
70.435.2	Taxes de raccordement eau		75'176.70		12'000.00		40'421.10
71	PROTECTION DES EAUX	88'741.25	88'741.25	52'000.00	52'000.00	66'324.90	66'324.90
71.314.0	Entret. et rénovation des installations	86.40		3'000.00		1'101.80	
71.352.0	Part. à la STEP	40'973.40		42'940.00		43'091.10	
71.380.3	Attribution à la réserve	47'681.45		6'060.00		19'656.00	
71.390.0	Imputations internes					2'476.00	
71.434.0	Produits des taxes d'utilisation eaux usées		40'395.00		42'000.00		41'580.00
71.435.2	Taxes de raccordement eaux usées		48'346.25		10'000.00		24'744.90
72	DECHETTERIE	80'703.10	65'747.33	88'650.00	69'000.00	78'867.30	73'959.78
72.301.0	Traitement du personnel édilitaire	12'032.80		13'000.00		19'030.60	
72.303.0	Cotis. aux ass. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	2'650.85		1'350.00		1'780.80	
72.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	33.00		100.00			
72.318.0	Entretien divers	4'538.90		6'000.00		1'469.65	
72.318.1	Enlèvement gazon	1'200.00		1'200.00		1'200.00	
72.318.2	Enlèvement des ordures	40'485.15		48'000.00		34'261.85	
72.318.3	Traitement ordures	19'762.40		19'000.00		21'124.40	
72.434.0	Produits taxes d'utilis. ordures ménagères		41'183.85		43'000.00		45'866.90
72.434.2	Produits taxes de dépôt d'autres déchets		1'186.45		1'000.00		1'672.90
72.436.0	Remboursements de tiers		1'240.00		500.00		2'546.70
72.436.1	Retenues sociales sur salaires						37.40
72.436.2	Rembours.SRS Swiss Recycling Services- taxe au sac-		22'137.03		24'500.00		23'835.88
74	CIMENTIERE	2'852.30	1'833.00	3'000.00	2'000.00	953.50	2'700.00
74.314.0	Frais d'entretien, fournitures	2'852.30		3'000.00		953.50	
74.434.0	Taxes d'entrée et concessions		1'833.00		2'000.00		2'700.00
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS			5'000.00		4'088.00	621.60
75.314.0	Travaux de conservation des ouvrages			5'000.00		4'088.00	
75.452.0	Participations reçues d'autres communes						621.60
78	PROTECTION DE LA NATURE	1'903.00	7'408.00	2'000.00		1'268.60	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
78.300.0	Cité de l'énergie - commission		583.00		1'000.00		342.00
78.313.0	Cité de l'énergie - frais matériel		1'320.00		1'000.00		926.60
78.460.0	Cité de l'énergie - subvention			7'408.00			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
79.300.0	Jetons et frais -Commission d'Urbanisme~	45'983.90	28'815.60	23'000.00	20'000.00	18'354.55	15'648.75
79.303.0	Cotisations aux ass. soc., AVS,AFC,AC,CNA	1'429.00		2'000.00		1712.00	
79.318.0	Honoraires des urbanistes	10'207.85	78.25	6'000.00		2'942.40	
79.318.1	Frais pr permis de construire et de démolir	170.05					
79.318.2	Honoraires à refacturer	24'598.75		10'000.00		4'700.15	
79.390.0	Impôts internes amortis et intérêts	9'500.00		5'000.00		9'000.00	
79.431.0	Emplacements communaux permis de construire		26'501.65		20'000.00		15'648.75
79.435.0	Ventes et prestations de service		2'313.95				
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	27'638.36		30'650.00		10'601.82	
8	ECONOMIE	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
81	FORETS	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
81.364.0	Part. aux syndicats forestiers	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
8	ECONOMIE	5'052.05		4'590.00		4'585.00	

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	657'354.86	2'388'274.65	489'690.00	2'290'560.00	726'685.66	2'613'948.05
90	IMPOTS	50'243.55	1'866'722.55	14'000.00	1'746'160.00	16'455.15	1'886'298.90
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	2'053.00		2'000.00		702.95	
90.319.0	Remboursements d'impôts et défalcatons	163.80				0.20	
90.319.1	Pertes sur débiteurs-impôts	43'669.40		10'000.00		11'043.15	
90.319.4	Impôt part imputation forfaitaire SCC					410.35	
90.329.0	Escompte / Intérêts rémunérateurs	4'357.35		2'000.00		4'298.50	
90.400.0	Impôt sur le revenu (personnes physiques)	1'258'180.80		1'330'000.00		1'314'999.30	
90.400.1	Impôt sur la fortune (personnes physiques)	115'076.85		98'190.00		100'157.85	
90.400.2	Impôt à la source	17'140.40		13'000.00		9'515.10	
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital	28'383.20		15'000.00		73'248.90	
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (personnes morales)	15'085.65		15'000.00		15'850.10	
90.401.1	Impôt sur le capital (personnes morales)	4'695.70		4'500.00		8'817.75	
90.402.0	Contributions immobilières	163'598.35		160'000.00		173'609.75	
90.403.0	Impôt sur les gains immobiliers	85'422.70		30'000.00		46'427.05	
90.404.0	Impôt sur les mutations	122'157.40		30'000.00		76'935.10	
90.405.0	Impôt sur les successions et donations					7'297.60	
90.406.3	Impôt sur les chiens	6'494.45				2'100.00	
90.421.0	Intérêts moratoires	6'157.25		4'000.00		4'911.65	
90.436.1	Frais de poursuites récupérés	1'627.70		1'500.00		8'717.75	
90.439.0	Autres recettes			2'000.00			
90.441.0	Part. canton. à l'impôt s/les véhic. autom.		42'702.10		42'970.00		43'711.00
930	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMMUNALE	137'669.00		144'470.00		144'464.00	
930.462.0	Contribution de la péréquation des ressources	112'354.00		110'550.00		110'547.00	
930.462.1	Attribution de la péréquation des besoins	25'315.00		33'920.00		33'917.00	
940	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	162'643.11	146'214.70	174'790.00	143'480.00	162'811.10	155'129.70
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	1'757.05		2'500.00		4'241.25	
940.321.0	Intérêts débiteurs	3'291.16		15'000.00		3'509.55	
940.322.0	Intérêts s/prêts à long terme	42'304.90		42'000.00		40'520.30	
940.330.0	Amortissements obligatoires	115'290.00		115'290.00		114'540.00	
940.420.0	Intérêts créanciers		69.70		1'000.00		69.70
940.490.0	Imputation intérêts, amortissem., frais	146'145.00			142'480.00		155'060.00
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	3'444.45	31'479.05	4'000.00	30'500.00	2'167.60	31'734.90
942.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	2'082.70		2'000.00		1'135.25	
942.318.0	Assurances diverses, ECAB, RC immeuble....	1'361.75		2'000.00		1'032.35	
942.423.0	Loyer -appartements-		12'000.00		12'000.00		12'000.00
942.423.1	Loyer -parchets communaux-		11'890.00		12'500.00		11'597.00
942.436.0	Remboursement de tiers						548.85
942.490.0	Imputation interne loyer		7'589.05		6'000.00		7'589.05
943	MAISON COMMUNALE -fonctionnement-	162'712.30	21'363.15	156'700.00	21'600.00	175'307.21	16'858.25
943.301.0	Traitement personnel conciergerie	30'651.45		35'000.00		40'977.80	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
943.303.0	Colisations aux ass. soc., AVS,AFC,AC,CNA		7'252.15		7'500.00		10'798.75
943.304.0	Colisations aux caisses de prévoyance						877.80
943.312.0	Electricité		12'840.50		9'000.00		5'231.00
943.312.3	Chauffage biogaz		25'267.55		16'000.00		23'899.10
943.312.4	Frais infrastructure chauffage		15'390.00		15'000.00		15'347.20
943.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie		900.75		3'000.00		2'803.66
943.314.0	Entretien et divers		19'768.95		15'000.00		16'218.35
943.318.0	Assurance bâtiment (ECAB)		3'108.80		3'200.00		4'125.35
943.390.0	Imputation interne ~intérêts et frais b.~		5'862.15		8'000.00		5'150.00
943.390.1	Imputation interne ~amortissement légal~		41'670.00		45'000.00		49'878.20
943.423.0	Location ~sociétés externes et divers~		17'450.00		12'000.00		15'231.25
943.423.1	Location ~sociétés locales~		90.00		2'000.00		
943.423.2	Location ~cercles-scolaires~		1'500.00		1'500.00		1'500.00
943.436.0	Retenues sociales sur salaires		1'576.15		2'400.00		3.50
943.436.1	Remboursements divers (casses...)		747.00		100.00		123.50
943.436.2	Remboursement de tiers et d'assurances				2'000.00		
943.490.0	Imputation interne loyer				1'600.00		
944	EGLISE		24'500.00		24'000.00		24'500.00
944.312.0	Electricité		5'928.95		8'000.00		7'881.85
944.312.1	Frais infrastructure chauffage		4'455.00		4'000.00		4'442.60
944.314.0	Entretien et divers		2'796.65		4'000.00		4'583.75
944.318.0	Assurances (ECAB,mobilier)		1'016.55		1'000.00		
944.390.0	Imputation interne amortis. et intérêts		10'302.85		7'000.00		7'591.80
944.423.0	Locations		24'500.00		24'000.00		24'500.00
945	Immeuble, rte de Ponthaux 4		117'623.50		116'200.00		114'532.40
945.301.0	Salaires		5'400.00		5'400.00		5'400.00
945.303.0	Charges sociales		971.35		1'320.00		718.20
945.312.0	Electricité et chauffage		17'437.15		10'000.00		11'578.05
945.312.1	Frais infrastructure chauffage		4'050.00		4'000.00		4'038.80
945.314.0	Entretien et divers		6'730.60		13'000.00		10'715.65
945.318.0	Assurances (ECAB,mobilier)		4'224.40		5'000.00		4'592.70
945.390.0	Imputations internes amortis. et intérêts		78'810.00		77'480.00		77'489.00
945.423.0	Locations		159'990.20		180'000.00		171'712.80
945.436.0	Produits divers						749.50
945.436.1	Retenues sur salaires		336.00		350.00		
99	AUTRES POSTES		136'187.95				230'912.20
99.332.0	Amortissements supplémentaires		136'187.95				230'912.20
99.424.1	Recette terrain à bâtir						182'500.00
9	FINANCES ET IMPOTS		1'730'919.79		1'800'870.00		1'887'262.39
9	FINANCES ET IMPOTS		1'579.63		-41'200.00		3'133.49

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	294'375.50	26'007.20	274'540.00	22'150.00	264'120.77	13'184.10
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	57'080.45	3'775.15	61'090.00	3'000.00	60'914.70	800.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	237'295.05	22'232.05	213'450.00	19'150.00	213'206.07	12'384.10
1	ORDRE PUBLIC	57'738.45	11'867.30	50'060.00	12'000.00	46'319.51	15'433.05
10	PROTECTION JURIDIQUE	13'533.00	15'120.00	15'120.00		15'116.00	
14	POLICE DU FEU	40'065.00	11'867.30	29'340.00	12'000.00	27'659.76	15'433.05
15	MILITAIRE	2'013.00		4'500.00		2'082.00	
16	PROTECTION CIVILE	2'127.45		1'100.00		1'461.75	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	875'412.39	151'944.54	1'012'720.00	229'000.00	984'264.90	177'550.85
20	ECOLE ENFANTINE	42'279.60		49'700.00		49'167.85	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	494'411.44	9'965.30	532'980.00	7'000.00	572'908.25	12'026.60
218	Participation AES	16'204.30	3'000.00	25'000.00		24'084.00	2'800.00
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	133'438.15	133'438.14	216'800.00	216'800.00	161'932.75	161'932.75
22	ECOLEES SPECIALISEES	112'227.25		117'490.00		122'690.80	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	7'589.90		16'000.00	2'500.00	9'763.35	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	69'261.75	5'541.10	54'750.00	2'700.00	43'717.90	791.50
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	54'971.75		54'380.00		58'841.00	
30	CULTURE	33'471.10		38'260.00		38'894.20	
34	SPORT	20'117.00		13'620.00		19'302.40	
35	AUTRES LOISIRS	1'383.65		2'500.00		644.40	
4	SANTE	205'882.75	3'048.80	217'570.00	3'000.00	241'436.60	2'530.40
40	HOPITAUX	5'769.65		7'270.00		9'657.85	
41	HOMES MEDICALISES	151'570.75		154'380.00		167'301.25	
44	SOINS AMBULATOIRES	42'412.60		51'920.00		56'250.85	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	4'435.20	3'048.80	3'000.00	3'000.00	6'819.20	2'530.40
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	1'694.55		1'000.00		1'407.45	
5	AFFAIRES SOCIALES	302'942.50	18'812.20	353'720.00	10'000.00	375'744.80	3'456.00
50	AVS/APG/AIAC	1'196.35	106.60	1'050.00		1'124.65	
54	STRUCTURES D'ACCUEIL A LA PETITE ENFANCE	50'289.55	4'104.00	54'120.00	10'000.00	69'760.75	3'456.00
55	INVALIDITE	154'829.95		158'700.00		176'121.45	
58	AIDE SOCIALE	96'627.65	14'601.60	139'850.00		128'737.95	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	123'458.85	6'452.40	119'990.00		110'968.90	600.00
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	103'429.55	6'452.40	96'850.00		88'395.25	600.00
64	TRAFIC FERROVIAIRE	4'088.00		4'010.00		4'132.00	
65	TRAFIC REGIONAL	15'941.30		19'130.00		18'441.65	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	374'200.44	346'562.08	264'650.00	234'000.00	293'651.70	283'049.88
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	154'016.89	154'016.90	91'000.00	91'000.00	123'794.85	123'794.85
71	PROTECTION DES EAUX	88'741.25	88'741.25	52'000.00	52'000.00	66'324.90	66'324.90
72	DECHETTERIE	80'703.10	65'747.33	88'650.00	69'000.00	78'867.30	73'959.78
74	CIMETIERE	2'852.30	1'833.00	3'000.00	2'000.00	953.50	2'700.00
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS			5'000.00		4'088.00	621.60
78	PROTECTION DE LA NATURE	1'903.00	7'408.00	2'000.00		1'268.60	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	45'983.90	28'815.60	23'000.00	20'000.00	18'354.55	15'648.75
8	ECONOMIE	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
81	FORETS	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	657'354.86	2'388'274.65	489'690.00	2'290'560.00	726'685.66	2'613'948.05
90	IMPOTS	50'243.55	1'866'722.55	14'000.00	1'746'160.00	16'455.15	1'886'298.90

Commune de Noréaz

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
930	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMMUNALE		137'669.00		144'470.00		144'464.00
940	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	162'643.11	146'214.70	174'790.00	143'480.00	162'811.10	155'129.70
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	3'444.45	31'479.05	4'000.00	30'500.00	2'167.60	31'734.90
943	MAISON COMMUNALE -fonctionnement-	162'712.30	21'363.15	156'760.00	21'600.00	175'307.21	16'858.25
944	EGLISE	24'500.00	24'500.00	24'000.00	24'000.00	24'500.00	24'500.00
945	Immeuble, rte de Ponthaux 4	117'623.50	160'326.20	116'200.00	180'350.00	114'532.40	172'462.30
99	AUTRES POSTES	136'187.95				230'912.20	182'500.00
Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	294'375.50	26'007.20	274'540.00	22'150.00	264'120.77	13'184.10
1	ORDRE PUBLIC	57'738.45	11'867.30	50'060.00	12'000.00	46'319.51	15'433.05
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	875'412.39	151'944.54	1'012'720.00	229'000.00	984'264.90	177'550.85
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	54'971.75		54'380.00		58'841.00	
4	SANTÉ	205'882.75	3'048.80	217'570.00	3'000.00	241'436.60	2'530.40
5	AFFAIRES SOCIALES	302'942.50	18'812.20	353'720.00	10'000.00	375'744.80	3'456.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	123'456.85	6'452.40	119'990.00		110'968.90	600.00
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	374'200.44	346'562.08	264'650.00	234'000.00	293'651.70	283'049.88
8	ECONOMIE	5'052.05		4'590.00		4'585.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	657'354.86	2'388'274.65	489'690.00	2'290'560.00	726'685.66	2'613'948.05
	TOTALISATION	2'951'389.54	2'952'969.17	2'841'910.00	2'800'710.00	3'106'618.84	3'109'752.33
	Résultat		1'579.63		41'200.00	3'133.49	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION			15'000.00		26'625.65	
02	ADMINISTRATION GENERALE			15'000.00		26'625.65	
02.506.1	Hébergement données informatiques			15'000.00		26'625.65	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	184'871.80		1'402'000.00	92'400.00	955'240.30	102'595.10
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	184'871.80		1'402'000.00	92'400.00	955'240.30	102'595.10
62.501.31	Pont de la Sonnaz	8'100.00		165'000.00		188'478.05	
62.501.33	Place de parking			150'000.00		181'154.15	
62.501.35	Trottoir route des Arbognes			215'000.00			
62.501.37	PED "Eglise" - route et équipement			415'000.00		428'234.85	
62.501.39	Aménagement chemin pédestre	548.05		180'000.00		131'843.30	
62.501.40	Réalisation zones 30 km/h dans le village	8'191.00		150'000.00			
62.501.41	Pont sur le Palon	104'753.95		105'000.00		25'529.95	
62.501.42	Réfection route de Seedorf	63'278.80					
62.501.43	Réfection route entre complexe et église			22'000.00			
62.661.0	Subventions cantonales				92'400.00		102'595.10
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	143'782.35		701'000.00		101'262.25	
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU			247'000.00		96'534.20	
70.501.1	PED "église" - adduction d'eau			34'000.00		35'108.10	
70.501.5	Réseau d'eau potable secteur de La Côte			50'000.00		36'726.10	
70.501.6	Réseau d'eau potable - secteur rte de l'église			30'000.00		4'700.00	
70.501.7	Plan des infrastructures de l'eau potable			20'000.00			
70.501.8	Réseau d'eau potable - secteur rte des Tourbières			113'000.00		20'000.00	
71	PROTECTION DES EAUX	95'454.35		314'000.00			
71.501.5	PED "église" - collecteurs	63'636.25		203'000.00			
71.501.6	Mise en séparatif PGEE - secteur La Côte	31'818.10					
71.501.7	Mise en séparatif - secteur rte des Tourbières			91'000.00			
71.501.8	Aménagement cours d'eau : arborisation du Palon			20'000.00			
72	DECHETTERIE			20'000.00		4'728.05	
72.501.7	Aménagement déchetterie : portail			20'000.00		4'728.05	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	48'328.00		120'000.00			
79.500.1	Révision du PAL	48'328.00		120'000.00			

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	-328'654.15		60'000.00		-980'533.10	
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER						182'500.00
942.600.0	Vente de terrain à bâtir						182'500.00
943	MAISON COMMUNALE -fonctionnement-			60'000.00		50'086.65	
943.503.0	Entretien complexe communal			60'000.00		50'086.65	
99	AUTRES POSTES	-328'654.15				-1'030'619.75	-182'500.00
99.590.0	Report des charges au bilan	-328'654.15				-1'030'619.75	
99.690.0	Report des recettes au bilan						-182'500.00
Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION			15'000.00		26'625.65	
02	ADMINISTRATION GENERALE			15'000.00		26'625.65	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	184'871.80		1'402'000.00	92'400.00	955'240.30	102'595.10
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	184'871.80		1'402'000.00	92'400.00	955'240.30	102'595.10
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	143'782.35		70'000.00		101'262.25	
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU			247'000.00		96'534.20	
71	PROTECTION DES EAUX			314'000.00			
72	DECHETTERIE			20'000.00		4'728.05	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	48'328.00		120'000.00			
9	FINANCES ET IMPOTS	-328'654.15		60'000.00		-980'533.10	
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER						182'500.00
943	MAISON COMMUNALE -fonctionnement-			60'000.00		50'086.65	
99	AUTRES POSTES	-328'654.15				-1'030'619.75	-182'500.00
Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION			15'000.00		26'625.65	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	184'871.80		1'402'000.00	92'400.00	955'240.30	102'595.10
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	143'782.35		70'000.00		101'262.25	
9	FINANCES ET IMPOTS	-328'654.15		60'000.00		-980'533.10	
	TOTALISATION			2'178'000.00	92'400.00	102'595.10	102'595.10
	Résultat				2'085'600.00		

Investissement 2019

Stand de tir : assainissement et mise aux normes de la butte de tir et de la ciblerie

La société de Tir exploite et entretient depuis 1948 le stand de tir situé sur la commune de Prez-vers-Noréaz et les cibles qui sont sises sur le territoire de la commune de Noréaz. Les communes de Corserey en 1998 et de Ponthaux en 2015 ont rejoint la société.

La société de Tir est active pour des raisons militaires, dans le cadre des tirs obligatoires, mais aussi et surtout dans le cadre du tir sportif, avec ses 80 membres actifs et ses 25 jeunes tireurs.

Depuis plusieurs années, la ciblerie doit être mise aux normes et des récupérateurs de balles doivent être installés d'ici à 2020 au plus tard. De plus, nous savons que la butte de tir nécessite une dépollution. Le subventionnement par la Confédération de la dépollution est directement lié au fait d'avoir mis en place les récupérateurs de balles.

Nous avons dernièrement convenu d'une clé de répartition avec les communes partenaires pour tous ces travaux. Ainsi, pour ce qui est de l'entretien de la ciblerie et de la mise en place des récupérateurs de balles, c'est au prorata du nombre d'habitants (population légale) que nous répartirons les frais. Pour ce qui est de la dépollution de la butte, c'est en tenant compte de la date d'entrée dans la société que nous établirons la répartition.

Une fois les subventions déduites (environ 50%), un montant de CHF 250'000.00 sera à répartir.

Ce chiffre sera encore affiné grâce à l'étude actuellement mandatée auprès du bureau Hydrosol.

Pour la commune de Noréaz, c'est un montant total de CHF 95'000.00 qui sera soumis au vote. Le travail sera réalisé sur plusieurs années mais débutera en 2019.

Le financement s'effectuera par crédit bancaire, ce qui engendrera les charges suivantes :

Amortissement de 15 %	CHF	14'250.00
Intérêts 2 %	CHF	1'900.00
TOTAL	CHF	16'150.00

Terrain de football : Rénovation de la pelouse

La pelouse de Noréaz n'a jamais été régénérée. Etant donné que le FC Piamont a la chance de jouer les premiers rôles dans le championnat de 2^{ème} ligue, le Conseil communal propose une réfection totale de la pelouse afin de garantir à nouveau un terrain digne de son équipe. Ces travaux consistent principalement à niveler la surface, spécialement les affaissement des drainages, et à décompacter et aérer le sol en profondeur.

Le prix de cet investissement s'élève à CHF 19'000.00

Cimetière : Jardin des souvenirs

Le Conseil communal propose de créer un jardin des souvenirs dans le cimetière. Le talus du parking ainsi que la zone en bas du parking seront également aménagés. Le Conseil profitera aussi de l'occasion d'aménager la surface autour du cimetière.

Le Conseil propose de libérer un montant de CHF 20'000.00

PGEE : Quartier du Petit Clos

Le quartier des Tourbières va prochainement se construire et le plan de quartier du Petit Clos est terminé, ce qui laisse supposer des constructions prochaines. Le Conseil communal propose de continuer la mise en séparatif qui s'arrêtait à la fin du quartier des Tourbières en construisant de nouvelles conduites qui traverseront la zone le Petit Clos et se raccorderont au bas du village dans les conduites déjà existantes pour la STEP.

Cet investissement s'élève à CHF 275'000.00 et sera financé par les fonds étrangers de la manière suivante :

Amortissement 15 %	CHF	41'250.00
Intérêts 2 %	CHF	5'500.00
TOTAL	CHF	46'750.00

GARAGE Schwaller SA

1772 Ponthaux

Tél. 026 475 12 77



Jeep

S'investir, rencontrer, expérimenter!



Les séjours à la ferme sont des expériences inoubliables pour les jeunes. Agriviva aide les personnes âgées de 14 à 24 ans à trouver la famille paysanne qui leur offrira un job de vacances.

S'investir, rencontrer, expérimenter! Tel est l'essentiel de ce que les jeunes vivent en s'immergeant avec Agriviva dans le monde de la ferme.

En Suisse, environ deux mille jeunes découvrent chaque année la vie à la ferme. Ils s'engagent et donnent un coup de main – et font de nouvelles expériences. Des expériences précieuses dans la nature, au plus près des animaux, des cultures et de la production des denrées alimentaires. Des souvenirs inoubliables, qui vont accompagner ces jeunes pour la suite de leur chemin de vie.

Les échanges sont un plus, tant pour les jeunes que pour les familles paysannes. Les jeunes rentrent chez eux forts de nouvelles impressions et d'expériences uniques – fiers aussi d'y être arrivés. Ils apprennent à connaître d'autres gens, d'autres façons de voir et d'autres traditions. Ils s'intègrent dans une nouvelle communauté de travail et de vie.

Les familles paysannes peuvent rencontrer les futurs consommateurs et citoyens et leur faire découvrir l'agriculture.

L'association Agriviva met en contact les jeunes et les familles paysannes, elle leur offre une large plateforme d'échanges grâce à son site Internet. Les jeunes y trouvent la ferme qui leur convient le mieux. Le choix en places de stage est varié, à l'image de l'agriculture suisse : Cela va de l'exploitation de plaine à l'alpage, des cultivateurs de céréales aux producteurs de lait et aux marchés à la ferme – toutes les régions linguistiques de Suisse offrent différentes possibilités. Et les jeunes qui vivent cette expérience à la ferme avec Agriviva reçoivent un peu d'argent de poche, en plus d'être logés et nourris.

La majeure partie de l'offre est désormais en ligne – Agriviva se réjouit de toutes les visites sur www.agriviva.ch et espère rencontrer de nombreux jeunes motivés âgés de 14 à 24 ans, tout comme de nouvelles familles d'accueil. Les écoles aussi sont les bienvenues pour la mise sur pied de stages scolaires.

Contact médias:

Ueli Bracher, secrétaire général, Agriviva – secrétariat général, case postale 1538, 8401 Winterthur, Tél. 052 264 00 30, ueli.bracher@agriviva.ch

www.agriviva.ch www.facebook.com/agriviva www.instagram.com/agriviva

Une banque pour tous.



www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert